

PACCo



Promoting Adaptation
to Changing Coasts

Promouvoir l'Adaptation
aux Changements Côtiers

Interreg



France (Channel
Manche) England

European Regional Development Fund



PRINTEMPS 2022

NEWSLETTER

PACCO

“

Bienvenue dans le projet PACCo

Dans cette newsletter, nous faisons le point sur l'avancement des projets sur nos deux sites PACCo. Dans la basse vallée de la Saône, les travaux ont commencé sur le camping de Quiberville et la station d'épuration sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Terroir de Caux progresse à merveille. Dans la basse vallée de l'Otter, la construction du nouveau pont routier a commencé et des plantes rares ont été déplacées.

Retrouvez les résultats de nos recherches sur la séquestration de carbone, sur l'enquête socio-économique réalisée dans la vallée de l'Otter, ainsi que les résultats de l'étude faune flore habitats de la vallée de la Saône. Kate Ponting, responsable de la sensibilisation à l'environnement pour le Clinton Devon Estates, interroge Jasper Westaway, responsable de la section jeunes au club de cricket de Budleigh Salterton (vallée de l'Otter).

”



Syndicat Mixte des Bassins Versants
Saône Vienne et Scie



Syndicat Mixte des Bassins Versants
Saône Vienne et Scie



Le camping du XXIème siècle est en chantier

A Quiberville, les travaux du nouvel équipement touristique, qui prendra en 2023 la relève du camping de la Plage, viennent de commencer.

Février 2022 : c'est parti pour 13 mois de chantier.

Mars 2023 : le nouvel équipement touristique de Quiberville, qui se substitue au camping situé derrière la digue à la mer, est prêt pour la nouvelle saison touristique à venir.

Voilà pour le scénario.

Les premiers à entrer en scène, en cet hiver 2022, sont les acteurs de la voirie et des réseaux divers : voies d'accès, alimentation en eau, en électricité, en télécommunication. Les bâtiments viendront ensuite. Tous en bois, pour une meilleure intégration dans le paysage : murs et toitures seront habillés d'un bardage ; et pour l'isolation le matériau retenu est la laine de bois : local et biosourcé.

De même, les logements individuels destinés à la location saisonnière, seront en bois eux aussi, avec des toits à deux pentes. On ne parle pas de « chalets » - on n'est pas dans les Alpes - mais ça y ressemble un peu quand même...

Pour limiter les terrassements et l'artificialisation du sol, ces habitations ne seront pas posées sur des dalles de béton, mais fixées sur des pilotis, qui permettront à la fois de rattraper la pente (sur ce coteau qui surplombe la rive gauche de la Saône, 4 des 6 hectares sont inclinés), et de garantir la réversibilité de l'ouvrage.

Mais la principale nouveauté de cet équipement taillé pour le tourisme du XXIème siècle, c'est l'attention portée aux modes de déplacement. Seuls 25 % des emplacements seront accessibles aux véhiculer à moteur (caravanes et camping-cars).

Pour atteindre les emplacements réservés aux tentes et les habitations saisonnières, il faudra laisser son véhicule au parking et utiliser les chariots mis à la disposition des hôtes.

Et tout sera fait pour encourager les visiteurs à gagner à pied la plage de Quiberville toute proche. Les vélos, eux, seront les bienvenus : les nouvelles voiries leur seront adaptées, et des abris sécurisés sont prévus. Et bien sûr, une partie des logements sera spécialement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Bien sûr, il faudra supprimer ici une haie, couper quelques arbres là, mais le parti pris d'Eric Germain, le paysagiste du projet, est de conserver partout où c'est possible la nature dans l'état où elle est avant le chantier. Respect des essences locales, gestion douce des eaux pluviales, maintien du couvert végétal. Et pour l'entretien, on fera appel à des techniciens ultra-spécialisés : des moutons se chargeront de l'éco-pâturage.

4 étoiles : c'est le classement du futur équipement
210 m² : superficie minimale de chaque emplacement

160 emplacements pour les touristes (soit entre 300 et 500 personnes accueillies)

13 mois de chantier

6 hectares (surface totale du nouvel équipement)

7 millions d'euros : coût total du projet

69 % : part du budget pris en charge par l'Union européenne (programme PACCo), 5,2 % : part de la



Région Normandie, 5,8 % : part du département de Seine-Maritime, 20 % : part de la commune de Quiberville (maître d'ouvrage du projet).

Valérie Parrington, architecte

« Place aux vacances vertes »

« Nous avons conçu ce nouvel équipement pour qu'il puisse accueillir dans les meilleures conditions de confort des touristes en attente de vacances plus en adéquation avec les aspirations des nouvelles générations, plus en lien avec la nature et l'environnement. Nous privilégions l'accès aux randonneurs à pied et à vélo, puisque nous sommes situés sur des sentiers de découverte et des voies de cyclo-rando. Et nous avons apporté une attention toute particulière aux enjeux environnementaux : enjeux paysagers, enjeux de biodiversité.

Ces partis-pris, nous ne les avons pas sortis de notre chapeau ! Ils ont été adoptés en concertation avec les élus, de même que le choix de respecter au plus près la topographie du terrain et sa trame végétale et bocagère, de ne surtout pas défigurer le paysage par des réseaux routiers importants ou par des bâtiments imposants et mal intégrés au territoire, et de privilégier le travail autour de ce qui existe déjà, au lieu de faire comme si on partait d'un terrain plat ! »





Les travaux avancent sur le site de la basse vallée de l'Otter

À Budleigh Salterton, les travaux du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter vont bon train et nous approchons de notre objectif final visant à reconnecter l'estuaire à sa plaine inondable d'origine.

Les principaux travaux de construction en cours portent sur un nouveau pont sur la route de South Farm Road. Les fondations sont constituées d'une série de pieux qui fournira une base solide pour le pont. L'installation des pieux a été achevée au printemps. La construction de piliers de soutènement et de culées a commencé fin avril, tout comme les travaux de construction d'un talus à chaque extrémité du pont.

Le pont, qui constitue un élément clé du projet, devrait être achevé à l'automne. Il offrira un accès continu aux habitations et aux entreprises de l'autre côté du fleuve.

Etant donné que la zone accueille plus de 250 000 visiteurs par an, l'impact sur les sentiers publics attire toujours beaucoup d'intérêt.

Un sentier pédestre accessible depuis l'entrée de l'actuel club de cricket de Budleigh Salterton jusqu'à South Farm Road, a été fermé tout au long des travaux du projet pour assurer la sécurité du public pendant les travaux.

L'équipe du projet attend actuellement le résultat d'une demande de modification calendaire afin de réaliser des travaux d'amélioration qui réduiront les risques d'inondation et augmenteront l'accessibilité le long de ce sentier. Nous espérons recevoir l'autorisation au mois d'août, après quoi les travaux commenceront immédiatement.

Les travaux environnementaux ont été très visibles ces derniers temps : des naturalistes et des groupes de bénévoles ont soigneusement déplacé des plantes rares ; la laïche divisée et le souchet ont été replantés dans de nouveaux habitats voisins en avril, et les opérations de plantation ont été achevées pour combler les espaces vides dans les haies. Nous





poursuivons nos efforts de surveillance attentive de la gestion de la faune et de l'habitat afin de les protéger.

La construction de nouvelles plateformes d'observation, accessibles depuis le réseau de sentiers, va se poursuivre au cours des prochains mois et les visiteurs disposent maintenant de nouveaux moyens pour en savoir plus sur le

projet, notamment par le biais des installations Hello Lamp Post disponibles à plusieurs endroits autour du site. En utilisant le QR Code ou en envoyant un SMS au numéro figurant sur les affiches, toute personne peut participer à un « chat » interactif sur le projet.



Musaraigne, es-tu là ?

Des oiseaux et des algues, des rongeurs et des insectes... De février 2021 à février 2022, tout ce qui vit dans la basse vallée de la Saône a été méthodiquement recensé par une (petite) équipe de naturalistes...

Connaissez-vous la crossope aquatique ?

Non ? C'est normal : bien qu'elle soit la plus grosse musaraigne d'Europe, elle est plutôt du genre solitaire et

discret. Elle creuse un terrier dans une berge, puis fabrique une boule de racines, de mousse et d'herbes dont elle garnit ce nid où elle essaie de se faire oublier... en particulier de ses prédateurs. Même les experts naturalistes qui ont procédé à l'inventaire de la faune et de la flore de la vallée de la Saône n'ont pas croisé de crossope. Ils se sont pourtant fait aider par des alliés plus doués qu'eux : les chouettes effraie qui logent dans les clochers de la vallée.

En analysant les pelotes de réjection de ces rapaces, c'est-à-dire les parties indigestes de leurs proies qu'elles régurgitent (poils, petits os),



on peut repérer la présence de ces animaux furtifs dont elles raffolent. Verdict : pas de trace de crossope. Du campagnol des champs à tous les repas, un rat des moissons, quelques crocidures musette (c'est une autre musaraigne), mais de crossope, point. Pourtant, elle est bien présente dans la région.

Alors, pourquoi pas ici ? "L'absence de restes osseux de Crossope aquatique ne permet pas de conclure à son absence au sein du site d'étude", résumant – prudemment – les experts. C'est bien connu : l'absence de la preuve n'est pas la preuve de l'absence...



Mais ce sont plutôt des preuves de présence que les naturalistes ont cherché pendant un an. Pour ce qui vit dans l'eau, plusieurs techniques ont été mobilisées : la capture bien sûr, grâce à des filets ou des nasses, mais aussi l'ADN environnemental.

Des techniciens ont analysé des échantillons de l'eau de la Saône, et identifié toutes les traces d'ADN qui s'y trouvent. Pour les oiseaux, on a croisé des points d'écoute et des parcours. Tous ceux qui ont été vus ou entendus ont été recensés. Et pour les oiseaux nocturnes, on les a un peu provoqués : on a diffusé des enregistrements de leur chant, pour voir s'ils répondaient.

Bref, à chaque expert ses méthodes. Le spécialiste des mammifères ne travaille pas comme celui des insectes ou des serpents !

Mais au fait, pourquoi s'est-on livré à ce méticuleux travail d'inventaire ? Pour trois raisons.

La première, c'est que la loi l'exige : avant d'entreprendre les travaux de modification du cours de la Saône, il faut obtenir une autorisation environnementale, et pour cela démontrer que le chantier ne détruira pas une ou plusieurs espèces protégées.

La deuxième raison, c'est justement de pouvoir piloter le chantier en respectant au mieux les espèces et les habitats, les zones humides en

particulier. Mais pour les protéger, encore faut-il les déterminer : c'est l'un des volets de l'inventaire.

Enfin, le troisième objectif, c'est d'établir un "état des lieux" de la nature avant les travaux, pour pouvoir mesurer, quand la Saône sera reconnectée à la mer par le futur pont-cadre, si le gain de biodiversité espéré a bien été obtenu. Si, comme prévu, des espèces nouvelles ont pu s'établir dans la vallée.

Dans quelques années, des experts reviendront donc compter les oiseaux, traquer les libellules et les graminées. Et peut-être, à cette occasion, une chouette effraie avouera-t-elle, en toute candeur, avoir fait ripaille d'une gigolette de crossope.



Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne et Saône



Des bords à ciel ouvert, David White



Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne et Saône

Une étude montre que les marais salants contribuent à la lutte contre le changement climatique

On sait depuis longtemps que les arbres et les tourbières sont bénéfiques pour l'environnement, car ils absorbent le dioxyde de carbone. Il devient en outre de plus en plus évident que les marais salants jouent un rôle similaire.

Sur les deux sites du projet PACCo, 100 ha d'habitats marécageux, et notamment des marais salants, seront recréés, ce qui permettra de capter le CO₂, et de contribuer ainsi à la réduction des impacts du changement climatique.



À la suite d'un examen par l'Environment Agency (EA) de preuves suggérant que les marais salants peuvent capter entre deux et huit tonnes de CO₂e par hectare chaque année, une nouvelle étude a été lancée. Celle-ci s'appuie sur les preuves fournies par les marais de Steart Marshes, dans le Somerset, qui suggéraient que les marais salants pourraient offrir des avantages encore plus importants dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le Dr Lydia Burgess-Gamble, directrice du projet PACCo, était membre de l'équipe de l'Environment Agency qui a travaillé avec l'Université

métropolitaine de Manchester et le cabinet de conseil Jacobs pour effectuer des recherches approfondies en analysant des échantillons de sol provenant de 21 sites de recomposition spatiale gérés par l'EA (la création de zones intertidales entre la mer et la terre), sites régulés d'échange des marées (zone située derrière une défense maritime fixe) et des marais salants naturels adjacents.

Lydia explique : « Il est important de savoir combien de carbone nos marais salants captent, parce qu'une meilleure compréhension de cet habitat peut nous aider à protéger et à préserver les habitats intertidaux existants. Ce type de preuves peut également être utilisé comme une incitation supplémentaire à la restauration d'autres sites, comme nous le faisons dans la basse vallée de l'Otter. »

Les résultats provisoires de cette étude (Mossman et al. sous presse) montrent que les marais salants ont un potentiel de captage du carbone plus élevé qu'anticipé. Les sites inclus dans l'étude ont capté entre 7 et 71 tCO₂e/ha/an, des chiffres



beaucoup plus élevés que ceux des recherches précédentes.

Ces conclusions sont importantes. Au Royaume-Uni, cette étude a considérablement augmenté le nombre de sites sur lesquels la restauration ou la création de nouveaux marais salants a été étudiée pour comprendre leur potentiel de captage du carbone. De plus, elle souligne l'importance de protéger, de restaurer et d'étendre notre réseau de marais salants naturels existants. Ces sites aident déjà à capter le carbone tout en fournissant un habitat inestimable pour les espèces côtières.



Dans la basse vallée de l'Otter, des données de base sur le carbone ont été recueillies avant le début des travaux de construction. Cela nous permettra d'évaluer la quantité de carbone que le site capte. Nous comprendrons alors mieux le rôle de la basse vallée de l'Otter dans la lutte contre les impacts du changement climatique.

*Mossman, H. et al. sous presse. How much carbon can saltmarshes capture? Results from a study of managed realignment and regulated tide exchange sites in England (Quelle quantité de carbone les marais salants peuvent-ils capter? Résultats d'une étude de repli stratégique et de sites régulés d'échange des marées en Angleterre). Environment Agency, Horizon House, Bristol





Aerial view of the new cricket grounds
KOR Communications

Tout est prêt pour la relocalisation du club de cricket sur un nouveau site

Alors que la saison de cricket bat son plein sur le terrain d'Ottermouth, le responsable du développement des jeunes, Jasper Westaway, revient sur défis auxquels le club est confronté et sur les avantages associés à la relocalisation du club.

La pluie interrompt les festivités

Le club de cricket de Budleigh Salterton (BSCC) étant le seul bâtiment situé sur la plaine inondable de la basse vallée de l'Otter, il a l'habitude d'être confronté aux défis que l'eau peut engendrer. Du fait du changement climatique et du mauvais état des infrastructures, la mer regagne la vallée de l'Otter, que la société le veuille ou non, et il est préférable de gérer ce phénomène, plutôt que d'attendre qu'il se produise. Par conséquent, le club, qui jouit d'un emplacement côtier enviable sur le marais inondable drainé à l'embouchure de la rivière Otter depuis 1930, doit ainsi déménager. Son

emplacement actuel fera alors place à une nouvelle ouverture à la mer, lui permettant d'inonder la plaine inondable pour la première fois depuis plus de 200 ans. La plaine inondable sera alors restaurée et les processus naturels reprendront leur cours.

La plupart des inondations affectant la basse vallée de l'Otter se produisent en dehors de la saison de jeu, mais des déluges estivaux restent toutefois possibles. En septembre 2018, la digue de terre a commencé à s'affaisser. Si l'Environment Agency n'avait pas procédé à temps aux réparations



coûteuses de la digue, le club aurait été détruit, car la plaine aurait été inondée par la mer deux fois par jour, au gré des marées. Dans le cadre plus large du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter, qui inclut une ouverture de la digue via un pont, il est prévu de procéder à la relocalisation (financée) du club de cricket vers un terrain plus élevé. Plus de 1,4 millions d'euros soutiendront cette relocalisation du site sujet aux inondations, assurant ainsi la survie du club.

“ **Créer une culture du changement ne se limitera pas à fournir un nouvel espace** ”

Jasper Westaway

Jasper explique : « Chaque crue dépose une couche de limon qui détruit la surface de jeu. Un terrain de cricket ne fournit pas seulement un espace de jeu : le terrain extérieur et surtout la piste (la zone centrale du terrain de cricket entre les guichets) changent au cours du jeu et les conditions affectent la façon dont la balle se déplace, ce qui favorise certains types de jeu. Il est essentiel que le terrain soit conforme à la norme requise. L'inondation la plus récente a eu lieu en octobre 2021. Elle a emporté l'herbe nouvellement semée autour des guichets. Malheureusement, une fois le terrain sec, il était trop tard pour réensemencer. »

« À la fin de chaque saison, le pavillon du club doit être démonté et les meubles emballés dans l'espace

du toit pendant l'hiver et doit être remonté avant le début de la saison suivante. Il s'agit d'une opération épuisante et cela signifie aussi que le pavillon du club ne peut jamais être utilisé pendant les mois d'hiver. Il est difficile d'investir dans des installations afin de faire grandir le club, car le risque d'inondation est omniprésent. »

Les nombreux avantages de la relocalisation

Depuis 2008, le comité du club travaille aux côtés du propriétaire du terrain, le Clinton Devon Estates, qui recherchait des options durables pour la gestion de la vallée. Le changement climatique affectera les territoires littoraux. Dans le cadre du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter, la relocalisation du club de cricket de la ville vers un site non inondable est l'un des avantages supplémentaires pour les riverains et la communauté locale, offrant une opportunité d'investissement et de croissance à ce club local populaire.

Jasper poursuit : « La création d'une culture de changement entraînera bien plus que la simple création d'un nouvel espace pour les équipes de 11 hommes qui pourraient concourir dans les meilleures ligues. Le BSCC est composé de deux équipes d'adultes et d'une section junior florissante. Le vendredi soir, plus de 200 jeunes viennent s'entraîner sous les yeux de leurs parents, qui profitent des derniers rayons du soleil. Comptant également une équipe féminine de softball et une



ligue locale regroupant plus d'une douzaine d'équipes, le BSCC cherche à faire découvrir le cricket à un public plus large. »

« Le sport évolue pour encourager une plus grande participation dans toute la communauté. L'installation actuelle n'est tout simplement pas suffisante pour répondre à ces besoins. Ainsi, cette relocalisation est une double aubaine: nous permettant à la fois de déplacer notre club actuel vers un nouveau site, mais également de nous agrandir, au moment même où le cricket cherche à diversifier son offre pour attirer d'autres membres de la communauté, y compris les jeunes, les femmes et les handicapés. »

« Nous assistons également à la croissance remarquable du cricket féminin. Adopté par un nombre croissant d'écoles en tant que sport d'été par défaut, ce sport féminin est en pleine expansion, mais il faudra probablement attendre une décennie

avant que cet élan ne se fasse sentir au niveau des clubs et du sport professionnel. Notre relocalisation au moment où l'intérêt de tous, et en particulier des femmes, pour ce sport est en plein essor permettra à BSCC d'être prêt à faire face à cet engouement accru. Nous pensons qu'il s'agit d'une excellente opportunité et nous prévoyons que, d'ici cinq ans, lorsque le cricket féminin sera plus établi, Budleigh sera le lieu idéal pour s'y adonner.

Grâce à la relocalisation, nous disposerons de suffisamment d'espace pour nous agrandir, nous aurons ainsi un terrain de taille standard et un deuxième terrain plus petit. Il est essentiel de disposer d'installations appropriées pour les jeunes, les femmes et les sportifs handicapés.

Il n'existe rien d'autre à Budleigh qui mobilise plusieurs centaines de personnes, toutes tranches d'âge confondues, toutes les semaines. »

“ *...cette opportunité est une double bénédiction, nous permettant de déménager notre club actuel vers un nouveau site et nous permettant également de nous développer...* ”

Les sondages menés auprès des visiteurs donnent un aperçu des bénéfices sociaux et économiques du site de la basse vallée de l'Otter



En juillet 2021, l'équipe du projet de la basse vallée de l'Otter, composée de Clinton Devon Estates et d'ABPmer s'est dirigée vers l'estuaire de la rivière pour effectuer des sondages auprès des visiteurs afin de découvrir comment ils visitent et utilisent l'estuaire et ce qu'ils y apprécient. ABPmer est l'un des prestataires du projet PACCo et nous aide à comprendre la valeur socio-économique du site.

Les résultats de l'enquête serviront de référence pour comprendre les coûts et les avantages à long terme de la réalisation du projet de restauration de la basse vallée de l'Otter.

Armés de bloc-notes, de questionnaires et de crème solaire, nous avons recueilli un peu plus de 80 témoignages en personne sur

une période de trois semaines. Nous avons choisi différents endroits sur le site à différents moments de la journée, sur plusieurs jours en semaine et le week-end pour obtenir un échantillon représentatif de tous les visiteurs. Nous avons parlé à des marcheurs, des personnes promenant leur chien, des coureurs, des observateurs de la faune, des touristes et des résidents locaux.

Pour maximiser le taux de réponse, nous avons diffusé les sondages en ligne par le biais de groupes locaux sur les réseaux sociaux. Cela nous a permis de recueillir environ 250 réponses supplémentaires à notre enquête. Nous avons également déposé des copies papier des enquêtes dans des magasins locaux, des cafés, à l'office de tourisme local et dans la bibliothèque locale afin que les personnes le souhaitant puissent

remplir une copie papier.

Les partenaires du projet PACCo des deux côtés de la Manche ont créé ces sondages ensemble pour s'assurer qu'ils seraient applicables aux deux sites du projet PACCo, à savoir la basse vallée de l'Otter dans le Devon, au Royaume-Uni et la vallée de la Saône dans la région française de la Normandie. Les sondages font partie du module de travail socio-économique du projet PACCo et ont été conçus pour nous aider à comprendre les perceptions à l'égard des projets sur chaque site, ainsi que les relations des visiteurs avec les sites avant, pendant et après la mise en œuvre du projet.

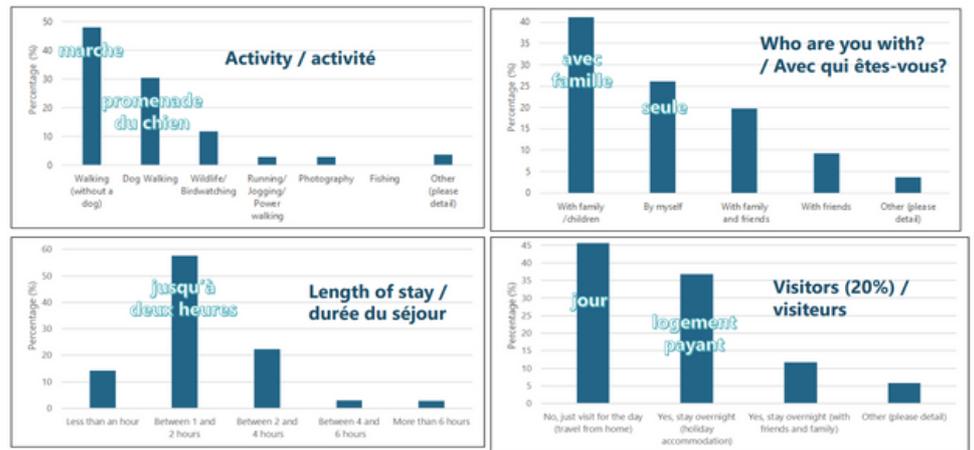
Le défi pour l'équipe était de s'assurer que les sondages soient majoritairement identiques et conservent leur intégrité

scientifique, tout en restant pertinents et adaptés à chaque site. Dans la basse vallée de l'Otter, l'enquête a été réalisée au cours de l'été 2021 et sera répétée au cours de l'été 2022. L'enquête dans la vallée de la Saône sera menée au printemps 2022 et à l'été 2022. Quelques résultats préliminaires intéressants sont ressortis de la première série de sondages dans la basse vallée de l'Otter.

En raison de la démographie des visiteurs locaux, la majorité des personnes interrogées étaient des retraités et/ou des personnes âgées de plus de 65 ans. L'utilisation la plus populaire de l'estuaire était la marche, suivie par la promenade de chiens. La plupart des personnes interrogées se rendaient sur le site uniquement pour la journée et la principale raison pour laquelle elles visitaient le site était l'observation de la faune.

La plupart des visiteurs estimaient que la vallée était naturelle dans son état actuel et n'avait pas été fortement modifiée par l'homme. C'est intéressant, car nous savons que ce n'est pas le cas dans les deux estuaires. Enfin, en ce qui concerne le projet, 80 % des personnes interrogées en avaient entendu parler, plus de 50 % ont déclaré qu'ils savaient ce qui était prévu, mais seulement 40 % étaient

Use of site / Utilisation du site



satisfaits de ce qui était prévu.

Nous avons également essayé de déterminer le montant dépensé par les visiteurs sur le site, toutefois les résultats étaient difficiles à quantifier; les principaux frais étaient associés au stationnement. Les visiteurs indiquaient souvent avoir acheté un café ou une glace sur la plage de Budleigh Salterton, mais il s'agit d'un site distinct.

Par la suite, il sera intéressant de comparer ces perceptions pour voir si elles ont évolué maintenant qu'une autre année du projet s'est écoulée dans la basse vallée de l'Otter. Une fois que nous aurons obtenu les résultats pour la vallée de la Saône, il sera intéressant de comparer les perceptions entre les deux sites et d'examiner comment ces résultats pourraient être utilisés dans de futurs projets d'adaptation aux changements climatiques.

ABPMer et Clinton Devon Estates

“ La plupart des visiteurs ont convenu que la vallée était naturelle dans son état actuel et n'avait pas été fortement modifiée par l'homme. C'était intéressant car nous savons pour les deux estuaires que ce n'est pas le cas...”

Rapport socio-économique
ABPmer PACCo



Widgeons
David R. White

Tenez-vous informé(e) de l'évolution du projet Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers

www.pacco-interreg.com

 @PACCo.Interreg

 @PACCo.Interreg

Vous trouverez également plus d'informations sur le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter à l'adresse suivante :

www.lowerotterrestorationproject.co.uk

Pour en savoir plus sur le projet territorial de la Saône, rendez-vous sur :

www.baase-saane-2050.com

Pour obtenir plus d'informations sur le projet, vous pouvez envoyer un e-mail à :

pacco@conservatoire-du-littoral.fr



L'équipe du projet PACCo

L'équipe du projet Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers comprend 6 partenaires :



L'Environment Agency

Chef de file du projet PACCo



Le Conservatoire du littoral

Etablissement public français chargé de la préservation des espaces littoraux et rivages lacustres



Department
for Environment
Food & Rural Affairs

DEFRA

Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et des Affaires rurales



PEBBLEBED HEATHS
CONSERVATION TRUST

The East Devon Pebblebed Heaths Conservation Trust

Organisme de bienfaisance formé par des propriétaires fonciers pour protéger la lande de Pebblebed Heaths et la basse vallée de l'Otter



Terroir de Caux

Communauté de Communes de la Seine-Maritime
(Normandie)



La Commune de Quiberville

Commune littorale de la Seine-Maritime (Normandie)